

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7265303301**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7265303301>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 septembre 2021** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



-----  
**ETUDE DE MAÎTRE NICOLAS MELON,  
NOTAIRE ASSOCIÉ À ANGERS (MAINE-ET  
LOIRE), 1 RUE DESJARDINS**

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 8 septembre 2021 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente, en totalité ou par parties, échange de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : IMMO'INVEST MAINE

Siège social : SAUMUR (49400), Rue des Vieux Bagnoux.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : TROIS MILLE EUROS (3.000,00 EUR) divisé en 300 actions de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune ; réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports.

Inaliénabilité des actions :

Les associés fondateurs entendant que les actions soient inaliénables pendant une durée de 5 années à compter de l'immatriculation.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément des deux tiers des voix.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Ont été nommés :

Président : Monsieur victor carmé 104 rue des ponts de cé 49000 Angers.

Directeur général : Monsieur Youri Beauchard Rue des Vieux Bagneux 49400 Saumur.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis

Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Patrick LELIEVRE**  
Président de Médialex

